

GNL au Québec

Pourquoi être contre ce projet.

Il n'y a pas de passagers
sur le vaisseau Terre.
Nous sommes tous des
membres de l'équipage.

Marshall McLuhan



TRANSPORT PAR NAVIGATION:

GNL c'est 300 à 400 méthaniers par année qui navigueraient sur la rivière Saguenay puis sur le St-Laurent; ça serait une pression très grande sur la faune marine du fiord et du St-Laurent.

Les risques élevés de collisions avec les grands mammifères marins comme les baleines à l'embouchure du fleuve seraient présent et c'est sans parler des bélugas qui sont actuellement menacés d'extinction sans même la présence de ces navires dans le fiord.

Ces navires méthanier présentement absent dans le Saguenay et le St-Laurent, s'additionneraient au 5000 gros navires déjà en circulation annuellement sur le fleuve où la navigation est périlleuse et nécessite l'expertises de capitaines québécois pour les conduire hors des risques de collision. Il n'est pas rare d'entendre la corne de brume sur le fleuve.

Avant d'atteindre le St-Laurent à la hauteur de Tadoussac, là où on les baleines et rorquals sont menacé de se faire frapper, les bateaux méthaniers devraient naviguer sur la rivière Saguenay qui a une longueur de 105 km sur une largeur de 1 à 3.5 km. Donc plusieurs heures dans le couloir étroit de la rivière.

DANGÉROSITÉ:

Le gaz naturel liquéfié (GNL) est classé par l'ONU au répertoire des matières dangereuses. Le GNL c'est des dangers d'inflammabilité, d'explosion et de suffocation. On ne doit pas ignorer ces risques.

LA POLLUTION DES TORCHÈRES:

Il n'y aurait pas de pollution causé par fragmentation au Québec, mais il y aurait une centaine, sinon plus, de torchères de procédé et une torchère marine qui brûleraient 365 jours par année pendant 25 ans. *D'après la Banque mondiale. Chaque année, 400 millions de tonnes de Co2 partiraient dans l'atmosphère à cause du torchage dans le monde.*

SUR LE SITE DE L'ACCP:

l'association Canadienne des producteurs pétroliers, on lit:

Le torchage est une combustion contrôlée de combustibles ou de gaz rejetés dans le cadre des opérations de routine de production et de traitement. Les combustibles ou gaz rejetés sont allumés en haut de la torche, produisant une flamme caractéristique du torchage. Certaines odeurs peuvent aussi s'émaner de la torche. Le torchage et la mise à l'air sont des libérations contrôlées de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, incluant du méthane, du dioxyde de soufre (SO₂) et du sulfure d'hydrogène (H₂S).

SUR WIKIPÉDIA:

C'est un gaspillage d'une ressource naturelle précieuse, et d'autre part sous forme d'émission de fumées et de dioxyde de carbone (CO₂), principal gaz à effet de serre (GES). Alors que certains pays se sont dotés d'une législation interdisant cette pratique de longue date, d'autres ont pris du retard ; l'engagement des compagnies pétrolières à réduire cette pratique est très variable.

La Canada permet toujours cette pratique. Même si il a fait des progrès en la matière, il dispose toujours d'une législation autorisant le torchage quand celui-ci est plus économique.

GNL imposerait donc au Québec et au beau territoire touristique du Saguenay cette forme de pollution interdite dans des pays.

CONCLUSION:

En 2019, 500,000 personnes ont marché à Montréal pour la planète. Le message était clair et il venait en grande majorité des jeunes. J'enseigne au collégial depuis plus de 28 ans. J'ai vieillis mais pas les jeunes qui passaient par mes cours. Je retiens que leur vision du futur

a toujours été celui d'une grande sensibilité pour l'environnement et aujourd'hui plus que jamais. L'actuel mouvement des jeunes contre GNL est pleinement justifié. Je le supporte entièrement. En tant que citoyen on a l'obligation morale d'appuyer le mouvement contre GNL par respect pour la planète, pour l'immense beauté du Saguenay et parce que le pays a signé l'accord de Paris et qu'il s'est engagé à atteindre ses cibles de réduction de GES.

On a pas pas besoin d'exporter du gaz liquide vers la Chine, pays dirigé par un gouvernement autoritaire, opaque, anti-droit de l'homme et qui emprisonne arbitrairement nos citoyens canadiens dans des conditions impitoyables.

Le Canada et le Québec doivent donner l'exemple et s'assurer de faire affaire avec des démocraties respectueuses des droits individuels et de l'environnement.

Luc Parent
Professeur, CEGEP Dawson.